

Engagement au respect des règles d'utilisation des technologies de l'information par les élèves

(Il est suggéré aux parents de faire la lecture de ce document et d'en discuter avec leur enfant.)

Le Centre de Services Scolaire de Montréal (CSSDM) met à ta disposition du matériel informatique tel qu'un ordinateur, une caméra numérique, une imprimante, et te fournit un accès à son réseau. Tu dois utiliser ces outils dans un contexte éducatif, en lien avec la mission de ton école. Pour ce faire, des règles d'utilisation t'informent de tes **droits** mais aussi de tes **obligations**.

Nous te demandons de prendre connaissance des règles d'utilisation et de t'engager à les respecter.

- Tu dois **obtenir la permission** d'un adulte responsable avant d'utiliser du matériel informatique qui t'appartient ou qui appartient au CSSDM.
- Tu dois **prendre soin** du matériel informatique. Si tu es témoin d'un vol ou de vandalisme, mentionne-le à un adulte responsable.
- Tu dois **éviter de fournir** des **informations personnelles (nom, adresse, etc.)** te concernant ou concernant d'autres personnes par courriel ou sur Internet. Réfléchis avant de publier.
- Tu dois garder ton **code d'accès** et ton **mot de passe secrets** afin que personne d'autre ne les utilise.
- Tu dois être **respectueux envers les autres** et ne pas employer un langage vulgaire, menaçant, diffamant, insultant, et t'abstenir de faire des commentaires racistes ou du harcèlement.
- Tu ne dois pas publier de **photo** ou de **vidéo** sans le **consentement** des personnes y apparaissant.
- En aucun cas, tu ne dois **posséder ou diffuser** du contenu inapproprié à caractère violent, haineux, indécent, sexuel, ou raciste ou participer à des **activités interdites ou illégales**.
- Tu ne dois pas utiliser **ton adresse courriel du CSSDM** pour t'inscrire à des **plateformes** en dehors de celles proposées par ton école ou l'enseignant(e).
- Tu dois respecter **les mêmes règles de vie** qu'en présentiel en classe virtuelle.

Ton accès au matériel informatique et/ou au réseau du CSSDM peut t'être retiré en tout temps et l'enseignant(e), ta direction d'école et/ou le CSSDM peut entreprendre des conséquences conformément au Code de vie de ton école si tu ne respectes pas les règles d'utilisation des technologies de l'information du CSSDM.

Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____

Date : _____

Convention et demande d'utilisation pour un élève d'un appareil personnel sur le réseau du CSSDM

Nom: _____

**Cette convention est destinée aux élèves
de l'école ou du centre** _____

Préambule

Dans le cadre de sa mission éducative, le Centre de Services Scolaire de Montréal (CSSDM) met à la disposition des élèves un réseau WiFi avec authentification.

L'école ou le centre _____ permet l'utilisation d'appareils personnels (tablette, ordinateur, cellulaire), mais encadre cette utilisation par une **convention** visant à sensibiliser et à responsabiliser les utilisateurs.

La présente **convention** s'adresse à tous les élèves désirant faire usage d'un appareil personnel à l'école ou au centre sur le réseau du CSSDM. Cette **convention** signée est valide pour la durée d'une année scolaire.

1. Conditions d'utilisation et accès au réseau du CSSDM

- 1.1 L'utilisation d'appareils personnels et l'accès au réseau du CSSDM sont permis pour les élèves si le code de vie de l'école ou du centre ne l'interdit pas.
- 1.2 L'école ou le centre ne pourra en aucun cas être tenu responsable de quel que problème que ce soit qui pourrait survenir sur les appareils personnels des élèves, suite à leur branchement au réseau du CSSDM.
- 1.3 La Direction du service des technologies de l'information ou le personnel de l'école ou du centre ne pourront être tenus d'effectuer des installations sur un appareil personnel. Le téléchargement et la mise à jour de logiciels, d'applications, « plugins » ou autres est de la responsabilité du propriétaire de l'appareil personnel.
- 1.4 L'école ou le centre se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tous les appareils personnels des élèves accédant au réseau du CSSDM pour s'assurer que les utilisateurs respectent le cadre d'utilisation, si le CSSDM a des raisons sérieuses de croire que l'élève fait un usage de son appareil et du réseau qui contrevient au code de vie de l'école ou du centre ou aux Lignes directrices sur l'utilisation des technologies du CSSDM et à la présente convention ou en cas d'urgence.
- 1.5 L'école, le centre et le transporteur scolaire ne pourront en aucun cas être tenus responsables de la perte, du vol ou du bris des appareils apportés à l'école ou au centre par leurs utilisateurs.
- 1.6 L'école ou le centre ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute charge ou coût en lien avec l'utilisation des appareils personnels apportés à l'école ou au centre par leurs utilisateurs.

2. Cadre d'utilisation

- 2.1 L'accès au réseau du CSSDM par tout appareil personnel est permis lors des périodes de cours **à condition que l'enseignant(e) en donne l'autorisation** et que l'utilisation vise un but pédagogique.
- 2.2 L'accès au réseau du CSSDM par tout appareil personnel est autorisé en dehors des périodes de cours à condition que l'utilisateur respecte les dispositions décrites dans cette convention.
- 2.3 L'usage du réseau du CSSDM est strictement interdit lors des évaluations à moins que l'enseignant(e) ne le permette.

3. Respect des Lignes directrices sur l'utilisation des technologies du CSSDM

L'utilisation d'appareils personnels et du réseau du CSSDM doit se faire dans le respect des Lignes directrices sur l'utilisation des technologies du CSSDM. Il est notamment interdit :

- de divulguer son code d'utilisateur ou son mot de passe;
- de diffuser sans autorisation des renseignements personnels sur d'autres personnes, tels que: nom, adresse civique, numéro de téléphone personnel, photographies, vidéos, etc.;
- de porter atteinte à l'intégrité ou à la confidentialité des données de d'autres utilisateurs ou d'autres organismes;
- d'utiliser les systèmes informatiques du CSSDM dans le but d'endommager, d'altérer ou de perturber d'autres ordinateurs ou systèmes de quelle que façon que ce soit;
- de produire des communications irrespectueuses ou d'utiliser des jurons ou des expressions vulgaires;
- d'envoyer ou demander du contenu de nature haineuse, violente, indécente, raciste, pornographique ou, d'une manière ou d'une autre, illégale ou incompatible avec la mission éducative de l'institution;
- de créer, posséder, télécharger, accéder, transmettre ou distribuer du matériel sexuellement explicite ou associé à des actes de violence;
- de participer à toute forme de harcèlement ou de menace, d'activité de cyber intimidation ou d'activités illégales.

4. Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect d'un des éléments de cette **convention** pourra entraîner les sanctions prévues au code de vie de l'école ou du centre ainsi que celles prévues dans les Lignes directrices sur l'utilisation des technologies du CSSDM.

Mon engagement à l'école ou au centre

Élève

Moi, _____, j'ai lu la présente **convention** d'utilisation du réseau du CSSDM et je m'engage à la respecter. Je demande donc la permission d'avoir accès au réseau du CSSDM avec mon appareil personnel à l'école, ou au centre _____.

Signature : _____ Date _____

Parent de l'élève mineur

Moi, _____, j'ai lu la présente **convention** d'utilisation du réseau du CSSDM et je m'engage à la respecter et à la faire respecter par mon enfant.

Signature : _____ Date _____